

# Le Gouvernement

## Le Gouvernement

Le Gouvernement se compose du Premier Ministre et des Ministres.

Le Gouvernement est responsable devant le Roi et devant le Parlement.

Après la nomination des membres du Gouvernement par le Roi, le Premier ministre se présente devant chacune des deux Chambres et expose le programme qu'il compte appliquer. Ce programme doit dégager les lignes directrices de l'action que le Gouvernement se propose de mener dans

les divers secteurs de l'activité nationale et, notamment dans les domaines intéressant la politique économique, sociale, culturelle et extérieure. Ce programme fait l'objet d'un débat devant chacune des deux Chambres. A la Chambre des Représentants, il est suivi d'un vote dans les conditions prévues aux deuxième et troisième alinéas de l'article 75 et avec l'effet visé au dernier alinéa de ce même article. (art. 60)

Sous la responsabilité du Premier ministre, le gouvernement assure l'exécution des lois et dispose de l'administration. (art.61)

Le Maroc est un carrefour d'histoire et d'influences, qui se chevauchent à un rythme accéléré depuis le début du XX ème siècle. Cette richesse culturelle et civilisationnelle a été à l'origine de multiples transformations. Depuis quelques années, le pays vit une double transition politique, marquée par l'arrivée de l'opposition historique au pouvoir en mars 1998 et par la succession dynastique qui a porté SM Mohammed VI au Trône en 1999.

Le gouvernement que SM Mohammed VI a nommé en octobre 2002 est le 28ème Cabinet depuis décembre 1955, date de la formation du premier exécutif du Maroc indépendant, sous la présidence de Ben M'barek Bekkay Lahbil qui a été reconduit le 26 octobre 1956 à la tête du deuxième gouvernement.

## Chronologie

Ahmed Belafrej a été désigné le 12 mai 1958 pour former le troisième cabinet. Le 24 décembre 1958 Abdellah Ibrahim dirigera le quatrième gouvernement.

Le 27 mai 1960 feu SM Mohammed V nomme et dirige le cinquième gouvernement.

Feu SM Hassan II, alors Prince Héritier, dirigera les 6e et 7e gouvernements, formés successivement le 4 mars 1961 et le 2 juin 1961.

Le 8ème gouvernement est formé le 5 janvier 1963, Ahmed Belafrej ayant été nommé représentant personnel de feu SM Hassan II.

Le 13 novembre 1963, le 9e gouvernement a été constitué et le poste de Premier ministre confié à Ahmed Bahnini.

Le 8 juin 1965, feu SM Hassan II préside le gouvernement suivant, jusqu'au 11 novembre 1967, date de la formation du 11ème gouvernement dirigé par Mohamed Benhima, remplacé le 7 octobre 1969 par Ahmed Laraki.

Le 6 août 1971, Mohamed Karim Lamrani a été désigné Premier ministre et chargé de former les 12<sup>eme</sup> et 13<sup>eme</sup> gouvernements, celui-ci ayant été reconduit le 12 avril 1972.

Ahmed Osman dirigera les 14<sup>eme</sup> et 15<sup>eme</sup> gouvernements, du 20 novembre 1972 jusqu'au 10 octobre 1977.

La formation du 16<sup>eme</sup> gouvernement a été confiée le 27 mars 1979 à Maâti Bouabid, reconduit dans son poste le 5 novembre 1981.

Le 30 novembre 1983, Mohamed Karim Lamrani est de nouveau chargé de mettre en place un gouvernement. Il est reconduit le 11 avril 1985. Le 30 septembre 1986, Azzedine Laraki est désigné vice-premier ministre.

Le 11 août 1992, Mohamed Karim Lamrani est nommé Premier ministre et reconduit le 11 novembre 1993 à la tête du 21<sup>eme</sup> gouvernement.

Abdellatif Filali dirigera les trois gouvernements suivants, le premier formé le 7 juin 1994, le deuxième le 27 février 1995 et le troisième le 13 août 1997.

Le 4 février 1998, feu Hassan II chargera Abderrahmane Youssoufi, Premier secrétaire du parti de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), de former le 26<sup>eme</sup> gouvernement, appelé gouvernement d'alternance. Le 14 mars 1998, Abderrahmane Youssoufi annonce la composition de son équipe gouvernementale.

Le 6 septembre 2000, Abderrahmane Youssoufi est reconduit à son poste et chargé par SM le Roi Mohammed VI de former le 27<sup>eme</sup> gouvernement.

A l'issue des élections législatives de septembre 2002, le Souverain charge, le 9 octobre, Driss Jettou, de désigner une équipe gouvernementale qui connaîtra un remaniement technique le 8 juin 2004.